

# ZONE 30 KM/H :

## *bienvenue dans mon quartier !*

### *Les apports de la zone 30 km/h*

- ✿ Une meilleure cohabitation de tous les usagers, qu'ils se déplacent à pied, à vélo, en moto ou en voiture.*
- ✿ Une conduite des véhicules plus calme, sans allongement du temps de parcours.*
- ✿ Des possibilités pour les piétons de traverser plus librement et dans de meilleures conditions.*

*Chacun est plus attentif aux déplacements des autres, tout le monde se sent plus en sécurité dans le quartier.*

### *Priorité au quartier*

- ✿ L'accessibilité du quartier reste bonne, et son aménagement en zone 30 km/h réduit le trafic de transit tout en permettant de mieux partager la rue entre les différents modes de déplacement.*
- ✿ En modifiant les rapports entre les utilisateurs, la zone 30 km/h concilie vie locale et circulation dans un cadre de vie plus sûr et plus agréable : le quartier.*

*Chacun doit se sentir le bienvenu dans le quartier !*

### *Les avantages procurés par une zone 30 km/h*

- ✿ Une meilleure sécurité routière :
  - ☼ Réduction du nombre et de la gravité des accidents.*
  - ☼ Distances d'arrêt réduites de moitié par rapport à une circulation à 50 km/h.*
  - ☼ Meilleure protection des usagers les plus vulnérables (cyclistes, piétons, enfants).**
- ✿ Une meilleure qualité de vie :
  - ☼ Diminution de la pollution de l'air et du bruit.*
  - ☼ Moins de contraintes pour les déplacements à pied ou à deux-roues.*
  - ☼ Aménagement convivial de la rue améliorant le cadre de vie du quartier.**

*La mise en place d'une zone 30 km/h améliore la sécurité routière et apporte une meilleure qualité de vie à tous les riverains.*

## *Dans le périmètre aménagé, un certain nombre de règles simples entrent en vigueur*

- ✿ L'entrée de la zone 30 km/h est signalée par des éléments verticaux.
- ✿ A l'intérieur de son périmètre, la signalisation est réduite.
- ✿ Les passages pour piétons sont supprimés, sauf là où ils sont indispensables (abords des écoles par exemple), conformément aux prescriptions légales.
- ✿ La priorité à droite s'applique à toutes les intersections, sauf, pour raisons de sécurité, à certains endroits dûment signalés. Chacun est donc responsable de la sécurité d'autrui.

*Moins de signalisation, plus de responsabilités à partager.*

## *Quelques principes élémentaires pour la sécurité de tous*

### *✿ Vous êtes automobiliste, motard ou cyclomotoriste ?*

- ☀️ Faites preuve de la plus grande prudence : prenez garde aux autres usagers.
- ☀️ Faites attention aux carrefours ; en règle générale, la priorité à droite s'applique partout, sauf indications contraires.
- ☀️ Soyez attentifs aux activités qui se déroulent près de la chaussée, comme les jeux des enfants.
- ☀️ Laissez les piétons traverser la rue lorsqu'ils sont engagés ou lorsqu'ils en manifestent l'intention.

### *✿ Vous êtes piéton ?*

- ☀️ Vous n'êtes pas prioritaire, mais vous vous déplacez dans un espace plus sûr.
- ☀️ Restez attentifs à la circulation.
- ☀️ Manifestez clairement votre intention de traverser la chaussée.

### *✿ Vous êtes cycliste ?*

- ☀️ Circulez avec prudence en étant attentifs aux piétons et aux voitures.
- ☀️ Respectez les règles de la circulation routière ; en règle générale, la priorité à droite s'applique à tous les carrefours, sauf indications contraires.

*Vous êtes dans un espace de vie où de nombreuses personnes cohabitent : redoublez de vigilance !*